

# Au fil de Deaux...

*Reconnaissance à ceux qui ont concrétisé en 1894 l'installation de notre horloge et maintenu ainsi le compte des heures, au fil du temps et des élus qui se sont succédés au service du village jusqu'à ce jour.*

*Malgré une extrême médiatisation, l'avenir reste trouble et laisse toujours entrevoir pour certains de l'incertitude.*

*Les événements mondiaux, nationaux, régionaux, ne laissent pas indifférents le département, le canton, la CCRV, ni la commune. L'envie d'agir et de réussir dans nos projets reste présente malgré une vigilance de rigueur dans la gestion de nos finances.*

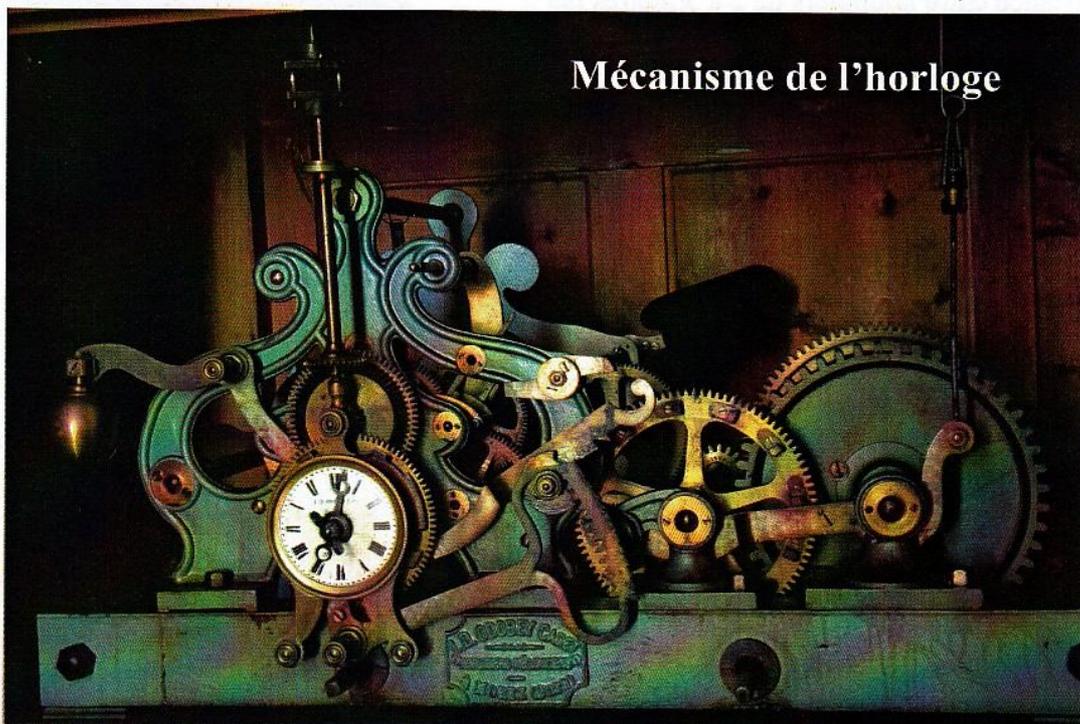
*La réorganisation territoriale nationale suscite des inquiétudes. Qui devine gagne ! Pour y être perdant à ce jour, rien ne presse pour nous de mordre au mirage d'hyper structure ou super collectivités. Il en va de notre avenir que de conserver une relative indépendance de vie en milieu rural.*

*L'inertie administrative actuelle entraîne des répercussions sur les études ou réalisations en cours.*

*Au seuil de la saison estivale, au nom de l'équipe du conseil municipal, je vous souhaite d'excellentes et reposantes vacances.*

*Pendant cette période, la Mairie reste à votre service et à votre écoute.*

François Ferrier



Mécanisme de l'horloge

## Mairie de Deaux

### Heures d'ouverture :

- Lundi .....14h00 à 18h00
- Mardi ..... 9h30 à 13h00
- Jeudi .....13h00 à 16h30
- Vendredi .....8h00 à 12h00

Tél : 04 66 83 60 83

Fax : 04 66 83 25 94

Email :

[mairie.deaux@orange.fr](mailto:mairie.deaux@orange.fr)

### Prévention des incendies sur la route départementale D 131 reliant Vézénobres à Méjannes .

Cette route fait partie du Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie.

Avant que les entreprises choisies par le Conseil général n'interviennent nous avons fait réaliser au préalable une coupe sélective des bois communaux concernés avec l'assistance technique de l'ONF.

Il a permis de valoriser les bois et produits de coupes.

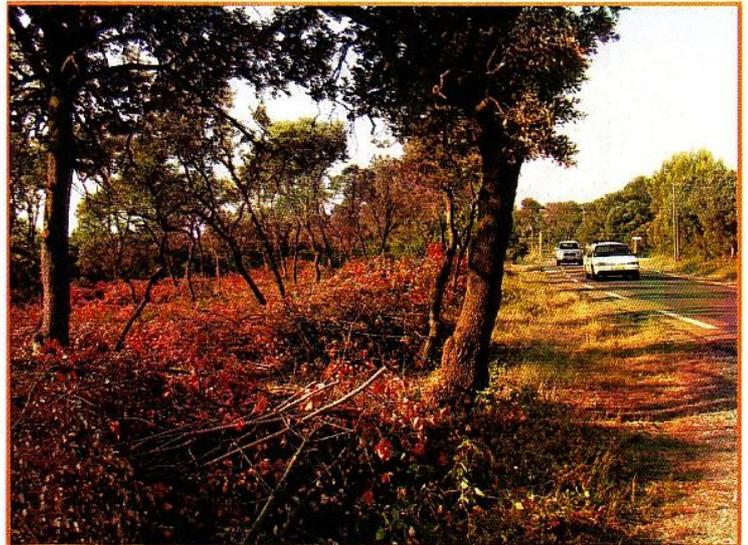
Suite à une première phase de travaux, jugée par tous trop sévère, nous avons demandé et obtenu la révision du cahier des charges afin de ne pas trop dénaturer les abords.

En effet le cahier des charges prévoit normalement :

- \* La coupe des arbres morts
- \* L'élagage des branches basses jusqu'à 2.5 m du sol.
- \* De sélectionner les végétaux à conserver avec une distance de 5 mètres entre les houppiers des arbres (de feuillage à feuillage).
- \* D'éliminer des rejets.

Ces phases sont aujourd'hui achevées avec une distance entre houppiers de 2 à 3 mètres par l'entreprise Garcia. Elle verse 800 € au compte du CCAS pour sortir le bois exploitable.

Les travaux de broyage des rémanents et l'enlèvement des dépôts d'ordure est en cours. Une entreprise désignée par le service des routes du Conseil Général du Gard réalise ces travaux.



### RAPPEL : MIEUX TRIER C'EST FAIRE DES ECONOMIES

De compétence de la CCRV, adhérent au SITOM sud Gard, nous avons à notre disposition un traitement des ordures diverses, à savoir :

**Les déchets verts** : collectivement à déposer à la déchetterie et chez vous dans le composteur individuel. Pour ceux qui n'en disposent pas se renseigner en Mairie. **Les papiers et journaux** : les containers collectifs sont disponibles dans le village (rue Maurice Vire et Route de Monteils). **Le verre** : (sans bouchon et couvercle) idem au papier. **Le tri sélectif** : dans les containers individuels bleus vous pouvez y mettre : les emballages (films et flaconnages plastique, métallique et en carton). Ce qu'il ne faut pas y mettre : cartons souillés, barquettes en polystyrène, pots de yaourt, boîtes à œufs en plastique, etc... Une note bien faite est disponible en mairie parue dans le dernier numéro du Centre de Tri. **A transporter à la déchetterie** : où des bennes sélectives sont à votre disposition pour : le carton—le métal—les divers encombrants—les déchets verts—les gravats. **A y déposer aussi** : les ampoules et néons—les piles tous modèles—les cartouches d'imprimantes et de fax—les peintures et divers produits.



Toutes fausses notes d'orientation de vos produits restent néfastes pour la planète et augmentent le prix de revient des opérations, car pour tout déchet mal ou pas trié du tout, c'est la double peine : on paye pour l'enlever une première fois de la mauvaise filière et on paie à nouveau son traitement dans la bonne filière.

**Ce surcoût c'est chacun de nous qui le paye avec la taxe des ordures ménagères .**

**Respect de l'environnement et économies vont de pair, merci à chacun de bien trier pour mieux recycler.**

## Plan d'exposition au bruit (P.E.B.)

**L**e code de l'urbanisme impose que soient établis des plans d'exposition au bruit autour de la majorité des aérodomes. Ce plan doit définir les différentes zones de bruit (fort – modéré) en fonction entre autres du nombre de mouvements prévus (décollages – atterrissages).

**L**e PEB actuel, approuvé le 11 octobre 1982, établi pour 23000 mouvements annuels était, jusqu'à un passé assez récent, supportable tant sur les nuisances sonores que sur l'immobilier – plan d'occupation des sols – défini par les limites des zones de bruit.

**M**ais depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2008 une révision de ce PEB est à l'étude avec la parution d'un avant

projet établi sur un trafic estimé à long terme à 31000 mouvements par l'exploitant (Chambre de Commerce et de l'Industrie d'ALES).

**D**'une part cette augmentation très importante (plus du double de ce que nous subissons actuellement) engendrera des nuisances (sonores et atmosphériques) inacceptables pour notre quiétude et notre santé.

**D**'autre part les zones de bruit dont les limites ont été repoussées jusqu'à englober une très large partie du village portent atteinte à la valeur de notre patrimoine – Terrains rendus inconstructibles – prix des maisons revus à la baisse au moment des transactions (perte estimée à 20 % de la valeur).

**L**es maires des quatre communes riveraines de l'aérodrome et le Président de la communauté de communes de la région de Vézenobres ont sollicité une audience au près de Monsieur le Sous préfet d'ALES et seront reçus

prochainement pour donner leur avis. Nous ne doutons pas qu'ils exprimeront les inquiétudes, voir les colères de leurs concitoyens.

**E**nsuite le PEB sera transmis à une Commission Consultative de l'Environnement de l'Aérodrome pour avis.

**A**près recueil de tous ces avis il sera soumis à enquête publique, puis approuvé par arrêté préfectoral.

**N**otre volonté de lutter contre le développement de l'aérodrome est aussi déterminée que lors de la présentation de notre programme en mars 2008, et nous ferons tout avec votre soutien, dans le respect des lois et des règlements pour défendre notre qualité de vie et celle de nos enfants.

**L**'étude du PEB est consultable en Mairie.

*Charles Tabone*

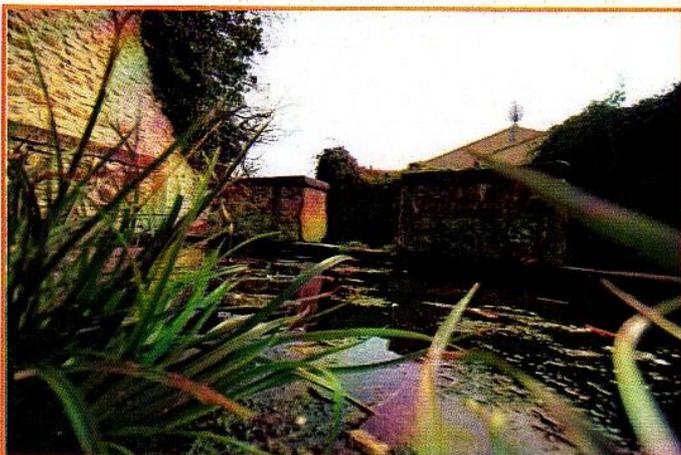
## Agrandissement de l'école

L'accord des subventions attendues est reporté en septembre.

Les travaux commenceront dès l'obtention des fonds nécessaires à cet agrandissement.

Ce projet qui contribuera au bon fonctionnement de notre école est attendu depuis longtemps.

Patience, patience, patience...



## L'eau est précieuse :

Cet été s'annonce pour le moment orageux. Deaux bénéficie d'un privilège avec sa fontaine et sa nappe perchée à quelques mètres de profondeur.

**Ne la gaspillons pas !**

Avant qu'un arrêté préfectoral ne vienne tout interdire, économisons cette ressource inestimable.

Deaux n'est pas en Normandie, il n'y a pas de vaches dans nos prés ni de golf à arroser !

### Deaux et la Communauté de Communes de Vézénobres

Depuis quelques semaines vous avez pu lire dans la presse régionale que la CCRV souhaitait adhérer à la communauté d'agglomérations du Grand Alès et plus particulièrement les communes de Vézénobres, Monteils et Deaux.

**Pour confirmer notre position et être clair avec chacun d'entre vous :**

Lors de la campagne des élections municipales, nous nous sommes engagés pour que Deaux reste un petit village convivial et à établir les partenariats nécessaires à nos projets.

Pour nous, le meilleur cadre est celui de la Communauté de Communes de la Région de Vézénobres. Nous avons les mêmes problématiques, partageons les mêmes compétences et types de projet de développement à l'échelle de nos petits villages. Elle reste notre outil de travail le plus adapté.

La CCRV connaît aujourd'hui quelques difficultés financières qui peuvent être réglées dans les 2 ans à venir grâce à la mise en place d'un plan de redressement. Ce plan est en attente de validation par la sous-préfecture, le trésor public et la Chambre Régionale des Comptes.

L'effort financier (taxe additionnelle) demandé à tous par la CCRV, vise à nous renforcer, pas à augmenter notre valeur marchande sur le marché des acquisitions et fusions de communes.

**Nous avons choisi de ne pas augmenter la part des impôts de la commune par les taxes d'habitation et foncières pour ne pas trop alourdir le budget des ménages de Deaux . Ce choix implique des limites budgétaires pour permettre l'avancement rapide des projets communaux actuels.**

Nous sommes conscients des difficultés et capacités de la CCRV, mais nous y savons la place que nous y tenons.

Notre position géographique idéale au sud d'Alès, la nature des projets annoncés aux alentours (grande rocade sud, golf, zone industrielle), les infrastructures présentes (aérodrome notamment) attisent les convoitises et projets de toutes sortes.

**Une adhésion au Grand Alès se traduirait inévitablement par un développement industriel et touristique intense ? Est-ce cela un « petit village convivial » ? Nous ne le pensons pas !**

**Ceci sans parler des conséquences fiscales pour chaque foyer (taxe d'habitation, taxe professionnelle, taxe d'enlèvement des ordures ménagères...).**

De plus et surtout, le rapport de force serait complètement déséquilibré compte tenu de la disparité de poids entre les communes ; les décisions nous seraient imposées alors qu'aujourd'hui elles sont négociées démocratiquement par l'ensemble des communes de la CCRV.

**Les réformes annoncées notamment par la commission Baladur risquent de bouleverser le paysage actuel entre les niveaux régionaux départementaux et locaux. Est-ce une raison pour changer nos objectifs de développement ?**

**Oui la CCRV est modeste !**

**Oui elle se redresse !**

**Oui nous y restons solidaires et à notre place...**

#### **L'agent d'entretien dans notre commune**

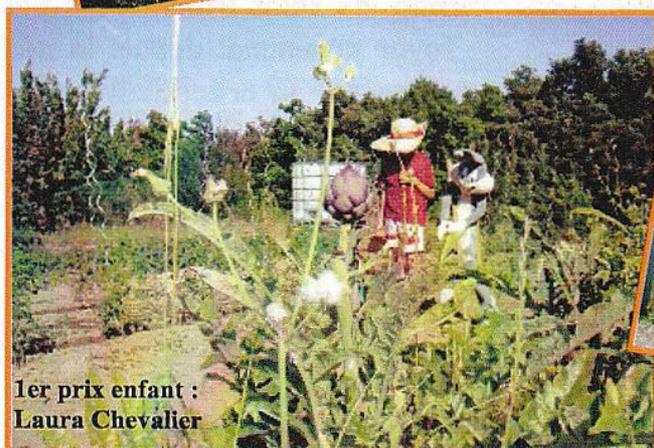
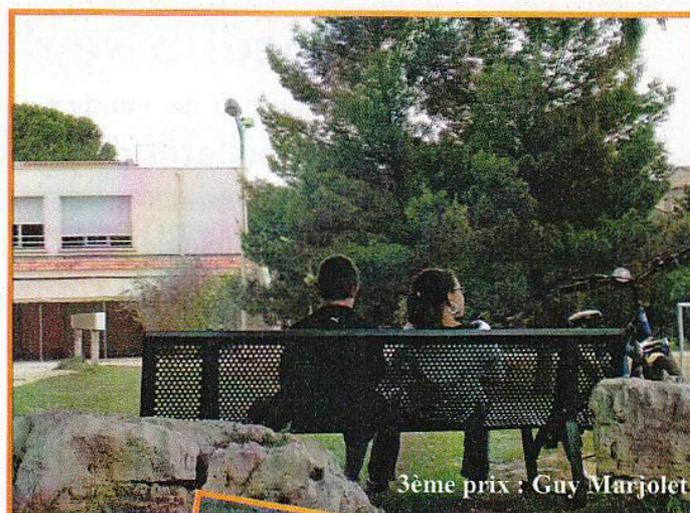
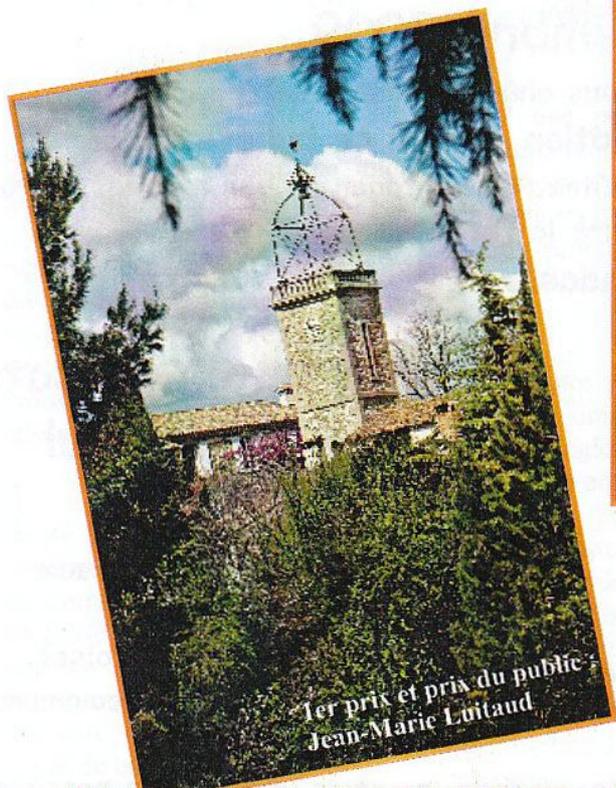
Il sait tout faire : l'entretien des espaces verts, les nettoyages en tous genres, la peinture, les petits travaux de maçonnerie, d'électricité, de plomberie...

Avec notre reconnaissance, nous remercions vivement Marc Belin pour les 13 années de service à notre commune, qu'il a effectuées avec efficacité, discrétion et courage.

Et avec tous nos encouragements, nous souhaitons la bienvenue à Jean-Claude Belegou qui nous a montré son efficacité et son sérieux depuis un an. Il a été titularisé récemment.

## Vie du village

### RESULTAT du 1<sup>er</sup> CONCOURS de PHOTO



**Merci et bravo à tous**  
ceux qui ont participé au  
concours de photo 2009  
sur le thème

**« Vivre à Deaux »**

Rendez-vous nombreux  
pour la 2<sup>ème</sup> édition en  
2010 sur un autre thème.

**Oui, mais lequel ?  
... à voir !**

## Fête de l'amitié samedi 5 septembre 2009

Pour participer à ce rendez-vous annuel incontournable,  
retournez le bulletin d'inscription joint à ce bulletin.

Occasion de se rencontrer, de mieux se connaître, de partager un bon moment et tout simplement de faire la fête !!!

A vos agendas...

### Jumelage de Deaux avec un village d'Italie

- *Ce projet est-il intéressant pour notre village ?*
- *Sommes nous curieux de connaître la façon de vivre d'un autre village européen ?*
- *Qui veut faire partie du Comité de Jumelage ?*
- *Comment correspondre avec les familles italiennes ?*
- *Quels échanges peut-on mettre en place ?*
- *..... ?*

Pour nous permettre d'évaluer la faisabilité de ce projet, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le questionnaire joint à ce bulletin d'info.

### Réservation et utilisation Foyer Communal

La cantine scolaire.  
Les associations de Deaux.  
Les mariages  
de deauxois ou deauxoises.

Le rassemblement intercommunal  
de belote.

**Voilà les seuls utilisateurs possibles du foyer communal depuis la délibération prise par la précédente municipalité.**

*Une nouvelle salle (pour les activités, les festivités, etc...) ! Mais oui nous y travaillons ! Et malgré le contexte actuel, espérons dans un proche avenir pouvoir pallier à ce manque dans notre commune.*

### Conseil municipal des « jeunes » de Deaux

**Pour te donner la parole, pour participer à la vie de la commune, pour te donner les moyens d'agir, pour représenter les autres, pour devenir citoyen...**

...tu es en classe de CM1, CM2, 6ème, 5ème, 4ème, tu peux participer à l'élection du conseil municipal des jeunes de Deaux.

L'élection aura lieu en novembre.

Tous les renseignements seront disponibles à la rentrée en mairie, à l'école et dans le prochain bulletin d'information.

### La 10ème édition des TRACES DE DEAUX

a eu lieu sous une pluie battante le dimanche 26 avril. Malgré cette difficulté, toujours le même enthousiasme des coureurs pour cette course pédestre, ils étaient là ! L'équipe organisatrice a assuré avec le sourire et a su s'adapter aux circonstances dans une grande convivialité. Voilà un anniversaire bien arrosé !



L'association « les Traces de Deaux » organisera le **réveillon du jour de l'an 2010 au foyer communal de Deaux** avec repas dansant et animation. Plus d'informations seront données ultérieurement (déroulement, conditions, inscriptions...), mais dès à présent réservez nous cette soirée !

### A. DEAUX MI NO, en attendant la rentrée...

L'année d'A. Deaux Mi No s'est achevée en même temps que l'année scolaire. La fête « Deaux fait ses contes » a clôturé la saison en offrant aux petits et aux grands une journée d'animations et de démonstrations.

Même si la programmation des contes a été diversement appréciée, ce fut tout de même un temps de partage et de convivialité. Les enfants ne sont pas prêts d'oublier

Naoka, le lapin chocolat, dont les portraits ornent encore certains lieux d'affichage...

A. Deaux Mi No remercie chaleureusement tous ceux qui ont œuvré à la réalisation du projet, ainsi que la mairie, la communauté de communes (CEL et Pôle culturel) et la CAF pour leur soutien.

L'association vous donne rendez-vous à la rentrée aux alentours du



15 septembre avec notamment une nouvelle activité : un atelier des arts du vivant (théâtre, mime, conte, écriture...) programmé le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00. Cette section sera ouverte aux enfants comme aux plus grands qui voudront s'initier aux arts du théâtre.

En attendant, bon été à tous et à bientôt.

## Prochainement des cours de secourisme :

Les personnes désireuses de passer le PSC1(Prévention et Secours Civique 1er niveau) peuvent se faire connaître au bureau d'A.DEAUX MI NO.

L'association organisera une session dans le courant de l'année 2009-2010.

A contacter (en septembre pour les dates et le prix) :

[www.adeauxmino.fr](http://www.adeauxmino.fr) ou 04 66 56 87 95 (le mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin).

## LA KERMESSE DE L'ECOLE :

### UN BEAU MOMENT DE PARTAGE !

Le 26 juin 2009 fut une belle journée !

Après une après-midi de jeux dans la cour de l'école, les enfants ont présenté leur spectacle, qui nous a ravi cette année encore !

De l'émotion aussi quand les enfants ont chanté une petite chanson surprise à Mme Joseph, leur maîtresse, qui nous quitte pour les horizons nouveaux d'une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons bonne route...

La paëlla préparée avec soin par « Bruno et Sophie Barry », traiteurs deauxois, a rencontré un vif succès ! Et pour ceux qui n'avaient pas réservé ; des sandwiches saucisses étaient préparés sur place (en quantité un peu insuffisante tant nous étions nombreux !)

Nous remercions les parents d'élèves, leurs parents et amis d'avoir partagé ce moment de convivialité avec nous. Nous terminons donc l'année scolaire par cette journée réussie et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour d'autres beaux moments de partage !

### Un rappel à tous les parents d'élèves :

Votre présence est indispensable à la 1<sup>ière</sup> réunion qui aura lieu début septembre afin d'élire un nouveau bureau.

Mme Dowey, présidente de notre association prend elle aussi une retraite bien méritée ! Je la remercie, en mon nom et celui de nos enfants, pour son dévouement, sa patience, ses idées et sa bonne humeur...

La trésorière de l'APE

## **Grâce aux associations très actives à Deaux, notre village bouge, notre village vie !**

Merci à tous les bénévoles (dirigeants, responsables d'activités et d'animations, animateurs, bénévoles assidus et bénévoles ponctuels...) qui chaque année mettent beaucoup d'énergie à innover, à proposer, à faire vivre notre village.

Les associations sont très importantes pour notre vie sociale et pour que Deaux reste un petit village convivial.

# JUMELAGE de DEAUX avec un VILLAGE ITALIEN

Conformément à notre projet pré-électoral de réaliser un jumelage avec une commune européenne et suite au dossier constitué, une proposition nous a été faite par l'A.F.C.C.R.E. (association française du conseil des communes et conseil de l'Europe) pour un jumelage avec le village de GINISTRA DEGLI SCHIAVONI. Ce village est situé au nord-est de Naples et compte 550 habitants. Leur site : [www.comune.ginistradegliSchiaivoni.bn.it](http://www.comune.ginistradegliSchiaivoni.bn.it)

Notre volonté est de créer des liens avec les habitants d'un village européen identique au notre, dans un but d'échanges, de découvertes et de partage ; de nous enrichir réciproquement de nos expériences et de confronter nos problématiques.

Avant de prendre une décision et de donner notre accord, nous avons besoin de connaître l'adhésion et l'engagement des habitants de Deaux à ce projet :

- Pensez-vous que ce projet soit intéressant pour notre village ?      oui      non
- Êtes-vous curieux de connaître la façon de vivre d'un autre village européen ?      oui      non
- Souhaitez-vous faire partie du Comité de Jumelage ?      oui      non
- Accepteriez-vous d'être correspondant d'une famille italienne ?      oui      non
- Seriez-vous prêt à participer à des échanges :
  - Accueil – Hébergement ?      oui      non
  - Animations (sportives-culturelles-professionnelles) ?      oui      non
  - Visites touristiques ?      oui      non

## Nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce questionnaire et de le rapporter en Mairie.

Nous avons besoin de votre avis pour concrétiser ce projet.  
Une réunion sera organisée en fonction de vos réponses.

*Le conseil municipal*

# Fête de l'amitié 2009

## Samedi 5 Septembre Foyer communal de Deaux

### Au programme :

16h : Pétanque concours à la mêlée

19h : Apéritif offert aux Deauxois

À partir de 20h :

Buffet préparé par les traiteurs « Sophie et Bruno Barry »  
(Menu disponible en Mairie)

Répertoire chanté et DJ proposés par « Tempo Animation »

### Bulletin d'inscription

à retourner à la mairie ou à un membre du conseil municipal  
avant le 29 août 2009

#### Participation financière :

**Deauxois** : 12 € par adulte et 6 € par enfant de moins de 11 ans

**Personnes extérieures** : 24 € par adulte et 12 € par enfant de moins de 11 ans

Nom-Prénom .....	Montant à payer .....
Nom-Prénom .....	Montant à payer .....
Nom-Prénom .....	Montant à payer .....
Nom-Prénom .....	Montant à payer .....

TOTAL =

Ci-joint un chèque de : ..... € à l'ordre de Traiteurs « Sophie et Bruno Barry »